

Le Bulletin

Lettre d'information de la Section de Neuilly de la SEMLH

Numéro 8

octobre 2003

Le mot du Président

On dit que la rentrée se prête aux bonnes résolutions. Notre bulletin ne se contente pas de les prendre, il les tient. Voici en effet, dans ce numéro, comme promis, le premier volet de la chronique que nous avons décidé de consacrer aux « Légionnaires de Neuilly ». De quoi s'agit-il ? Tout simplement d'évoquer la mémoire de ceux qui, nés natifs de Neuilly ou y ayant séjourné, ont porté la Légion d'Honneur à titre civil ou militaire et se sont illustrés soit à l'échelon national soit par leur participation à la vie locale. Nous avons lancé dans notre précédent numéro « un avis de recherche » demandant à ceux et celles d'entre vous qui, par leurs familles, leurs amis, ou leurs archives auraient connaissance d'anciens légionnaires répondant à cette définition de bien vouloir entrer en contact avec nous. Deux personnes ont déjà répondu à cet appel. J'espère qu'il y en aura beaucoup d'autres. Naturellement, nous ne nous priverons pas d'évoquer aussi au passage, les personnages historiques qui ont défrayé la chronique de notre ville. La mémoire collective est un tout fraternel.

Vous trouverez dans ce numéro le programme copieux des conférences et autres manifestations que nous avons prévues pour l'année qui vient. N'y figurent pas les événements conviviaux organisés à l'échelon des comités mais je sais qu'ils sont nombreux. La SEMLH, c'est cela aussi : cette chaîne de rencontres dont l'invité d'honneur est toujours l'amitié

Bonne rentrée

Jacques Masson

Les grandes conférences de la Section de Neuilly

Où va l'Europe élargie ?

Excellente conférence, devant un public passionné, de Christian Garrigues, Docteur en Droit, Directeur Adjoint du Bureau d'Information du Parlement Européen en France. Nancéien fraîchement « débarqué » à Paris, et qui découvre les charmes de Neuilly, Monsieur Garrigues a consacré un exposé lumineux à un problème dont l'importance n'a d'égal que la complexité : « Une Constitution pour l'Europe élargie, qu'en pensent les citoyens ? ».

L'enjeu, insiste Christian Garrigues, est décisif. L'avenir de nos enfants et une partie du nôtre dépendront de ce qui aboutira (ou n'aboutira pas) en 2004. Or les citoyens sont mal informés car les médias, par nature, traitent de l'actualité à chaud et déforment inévitablement les perspectives. C'est d'autant plus important que les comportements et attitudes des Français, quand la perception en déborde nos frontières, ne passent jamais inaperçus de nos partenaires européens, eu égard aux engagements pris par la France.

Les défis

Trois grands défis attendent l'Europe en 2004 :

- 1 le parachèvement de l'élargissement du nombre des Etats membres qui doit passer de 15 à 25
- 2 la mise au point du « projet de traité établissant une Constitution européenne » élaboré grâce aux travaux de la Convention présidée par Valéry Giscard d'Estaing
- 3 des échéances électorales importantes, puisque certains voudraient voir coïncider les élections européennes du 13 juin visant à renouveler le Parlement avec l'organisation le même jour de référendums sur le projet de traité.

Ces grands rendez-vous auront lieu dans un climat modifié, à cause du retentissement donné aux travaux de la Convention. Autant les choses ont commencé discrètement, avec un minimum d'informations y compris de la part des élus, autant la Convention a fait preuve de transparence. « Il n'y a pas eu de catimini », commente Christian Garrigues. Au point que les milieux politiques en ont été quelque peu déçus. Quoiqu'il en soit, la situation apparaît incertaine au regard de l'opinion. De récents sondages tendent à montrer qu'en France, si un référendum appelait demain les citoyens à donner leur avis sur le projet de traité, 54 % opteraient pour le « oui », tandis que 72 % des interviewés se déclarent favorables au principe d'un référendum. Une nuée de formations politiques partagent cet avis, qui n'attendent que l'occasion du référendum, et du débat public qu'il

DANS CE NUMÉRO

- 1 Le mot du Président.
Les grandes conférences de Neuilly
- 2 Assemblée Générale Ordinaire de la SEMLH
- 3 Les grands légionnaires de Neuilly
- 4 Neuilly mon village : Naissance d'un lycée
A noter sur votre agenda

que l'occasion du référendum, et du débat public qu'il ouvrirait, pour déclencher un tir de barrages contre le projet de traité ! Le suspense est d'autant plus grand que Chirac n'a pas encore pris clairement position.

Les difficultés

Quant à l'élargissement lui-même, il pose problème. Depuis la deuxième Guerre Mondiale, les parties occidentale et orientale de l'Europe ont organisé leur vie chacune de son côté. La première a donné le jour à la Communauté sous l'impulsion de la France et de l'Allemagne, la seconde s'est enfermée derrière le rideau de fer. Cette situation avait quelque chose de confortable, intellectuellement parlant. A telle enseigne qu'au lendemain de la chute du Mur, les militaires des deux camps ont manifesté un certain désarroi – toute leur vie avait été construite sur ce face à face. Les Allemands, avec le retour des anciens länders de la RDA ont d'ailleurs testé la difficulté de l'élargissement ; l'enthousiasme du début a fait long feu. « Vous allez bien vite nous rejoindre » avaient dit et redit les responsables politiques allemands et français aux pays de l'ancien bloc soviétique. Mais comme c'est très difficile, les préparatifs ont été longs : pas moins de dix ans. Dans la dernière ligne droite, en 2002, la commission européenne chargée de négocier a rendu ses travaux : ainsi qu'un avis sur le degré de préparation des Etats éventuellement candidats, au regard des règles communautaires : dix ont été jugées « mûrs », trois considérés comme insuffisamment prêts. Ce qu'a entériné la réunion de Copenhague : OK pour les dix Etats en question avec lesquels le traité d'adhésion devrait être signé dès à présent ; délai pour la Bulgarie et la Roumanie, repoussées à l'horizon 2007 ; fin de non recevoir pour la Turquie, au motif qu'elle ne remplit pas les critères des droits de l'Homme.

Le casse-tête turc

La difficulté pour la Turquie est qu'elle a déposé depuis quarante et un ans sa demande d'adhésion et qu'elle piétine depuis quarante ans aux portes de la Communauté ; par ailleurs, elle fait figure à tort ou à raison de « taupe » des Américains, elle est à l'OTAN, elle a un gouvernement islamiste modéré, certes, mais islamiste. Autant de faits qui expliquent l'embarras des Etats membres. Peut-on laisser indéfiniment la Turquie dans cette position ambiguë, au risque de blesser irrémédiablement son sentiment national ? Faut-il lui proposer un statut d'Etat associé ? Impossible : elle l'a déjà ! Au surplus son adhésion poserait un problème de poids, s'agissant d'un pays de plus de soixante dix millions d'habitants. On est convenu d'en reparler fin 2004. D'ici là, l'évolution de la situation économique et politique jouera, dans un contexte où la Turquie entretient des relations tendues avec le problème irakien.

Les malentendus

Là-dessus divers malentendus achèvent de compliquer le débat. La Grande Bretagne marche la main dans la main avec les Etats-Unis pour la guerre en Irak. La France qui s'y oppose apparaît comme l'empêcheur de danser en rond et plusieurs Etats membres ou qui voudraient le devenir sont loin de s'aligner sur sa position, tandis que la pression américaine se fait de plus en plus forte. Certains Etats membres comme l'Espagne voudraient une Europe élargie qui leur permette de conserver les avantages et les subventions de l'Europe à douze ou à quinze, tandis que dans l'autre camp la Pologne, consciente de son importance démographique joue les provocateurs, fait l'acquisition pour

sa flotte aérienne d'avions américains, et Chirac prend la mouche. On peut s'inquiéter pour l'œuvre commune élaborée au long de seize mois de travaux, et qu'il ne faudrait surtout pas « détricoter ». Dans ces conditions, faut-il avoir recours aux référendums, toujours hasardeux ? Et pourquoi ne pas choisir la voie démocratique du Parlement ? Et pourquoi, aussi, ne pas reconduire la méthode qui a si bien fonctionné en organisant une nouvelle Convention chargée d'atteindre les objectifs définis par la première ? Cela au moment où le problème de la sécurité mondiale risque de se poser dans des termes nouveaux avec la montée en puissance de la Chine face aux USA. Beaucoup de problèmes, qui nécessitent que chacun, chacune prenne conscience de ses responsabilités citoyennes. Christian Garrigues n'apporte pas forcément les réponses, mais pose à coup sûr les bonnes questions.

Assemblée Générale Ordinaire de la SEMLH

L'Assemblée Générale Ordinaire de la SEMLH s'est tenue le 22 mai 2003 au Cercle national des Armées à Paris -et sans doute pour la dernière fois en ce lieu, compte tenu de l'exiguïté des locaux. En 2004, l'Assemblée aura lieu à Boulogne sur Mer et en 2005 au Conseil Economique et Social à Paris.

La présentation du rapport financier par M. André Blanc, Trésorier Général (et membre du Bureau de la Section de Neuilly) fait apparaître pour l'exercice 2002 des aspects contrastés. D'une part la SEMLH a connu pendant l'année un développement important de ses activités, lié notamment aux manifestations du bicentenaire de l'Ordre. D'autre part, malgré les bons résultats obtenus dans la collecte des ressources et la maîtrise des frais généraux, les comptes pour 2002 accusent un déficit de 1761 K euros dû accessoirement à la dégradation des résultats des résidences de Pouy et du Val, et pour l'essentiel à l'accroissement des provisions (1321 K euros) constituées pour faire face aux aléas de la conjoncture financière et afin de couvrir des moins values « potentielles », conformément aux règles de prudence de la Société. Cette gestion de bon père de famille ne doit pas masquer la qualité des résultats d'exploitation, caractérisés notamment par une amélioration sensible de la collecte des ressources générales de la société.

Le rapport moral présenté par Mme le Commissaire Général de Division Coppolani, Secrétaire Général de la société, confirme la remarquable activité qu'a déployée la SEMLH à l'occasion de la célébration du bicentenaire pour assurer le prestige de l'Ordre qui figure parmi ses objectifs statutaires. Le Grand Chancelier de la Légion d'Honneur, souligne Madame Coppolani, a d'ailleurs rendu hommage à cette intense mobilisation des sections et des comités. A signaler aussi : les mesures prises par le Conseil d'Administration pour renforcer l'action d'entraide tournée vers ceux de nos sociétaires (dont la population est soumise par nature à un vieillissement constant) qui ont à affronter les problèmes liés au grand âge.

A lire dans le numéro d'août 2003 de La Cohorte l'allocation prononcée à l'occasion de cette Assemblée Générale par le Grand Chancelier de la Légion d'Honneur, le Général Douin, ainsi que le compte rendu de son dialogue avec la salle.

Les grands légionnaires de Neuilly

Ils sont illustres ou simplement notables. Ils ont marqué leur temps ou se sont contentés de déployer bravement au long de leur existence, les mérites civils et/ou militaires dont le Fondateur de l'Ordre voulait faire le miroir de la nation. Ils ont en commun d'être nés natifs de notre ville, ou d'y avoir séjourné suffisamment pour s'imprégner de la douceur de vivre qu'on y respire. Il y a un esprit de Neuilly, un charme, une essence, un génie liés à ses origines fluviales, à son passé royal, aux grand écrivains et aux grands savants qui l'ont fréquenté. Peu y résistent. Voyez Patrick Poivre d'Arvor, notre nouveau sociétaire - que nous accueillons avec joie. Plus breton, il n'y a pas. Or il a été pris il y a 8 ans en flagrant délit de Neuilléisme aggravé, en consacrant une préface délicate au livre de Gill et André Chambon sur Neuilly. « Par-dessus tout, écrit-il au passage – le sentiment que la ville est encore un village ».

Voici donc quelques uns de nos villageois les plus éminents. Nous en évoquerons plusieurs dans chaque Bulletin à venir, au hasard de nos trouvailles et aussi des informations que vous voudrez bien nous faire parvenir.

Denis Maurey (1910 – 1984) Un éminence littéraire

Un Neuilléen grand cru, né et mort à Neuilly. Commandeur de la Légion d'Honneur et couvert de distinctions militaires mais aussi Commandeur des arts et lettres. C'est que, fils du fameux Max Maurey, l'auteur dramatique et directeur du théâtre des Variétés, il a lui-même consacré plus de 30 ans de sa vie, en association avec son frère Marcel, à la gouvernance de cette salle des Boulevards tellement symbolique de l'esprit parisien et où se sont produits sous son égide Sacha Guitry, Maurice Chevalier, Fernand Raynaud, Robert Lamoureux, Fernandel, Robert Dhéry. Et il a exercé jusqu'à sa mort, le 28 août 1984, de hautes fonctions syndicales notamment comme président du Syndicat des directeurs de théâtre de Paris et de la Région Parisienne.

Ernest Deloison (1859-1927) Un maire exemplaire

Une rue porte son nom, nichée entre le boulevard du Général Koenig et la place de Bagatelle, non loin de l'ancien château de Madrid : elle commémore l'action d'un maire qui aimait par-dessus tout le travail, la France, et Neuilly où il s'était fixé, venant des lointains faubourgs de Bercy, et après une carrière diplomatique bien remplie comme Consul de France en Belgique, aux Etats-Unis, en Australie. Pendant la première guerre mondiale il eut la double et lourde charge de responsable du ravitaillement, de l'assistance et de la sécurité publique de Neuilly, et de maire par intérim en remplacement d'Edouard Nortier, engagé volontaire et parti sur le front (à 55 ans). A la mort d'Edouard Nortier, blessé sur l'Yser, il devint maire lui-même. Un maire rigoureux, assidu, qui fut pour beaucoup dans le « risorgimento » de Neuilly après le cataclysme de 1914-18.

André Merle (1900-2002) Galopant avec son siècle

Si le mot « exemplaire » peut s'appliquer, c'est à cet ingénieur de grande classe. Arrivé dans notre ville en 1932, il y a vécu jusqu'à sa mort, l'année dernière, à 102 ans ! Né avec le siècle, il l'a parcouru dans toute sa longueur. Il habitait rue Saint-Pierre ; puis à compter de 1977 la résidence club de l'avenue Peretti. Ingénieur de formation, diplômé des Arts et Métiers, il va accomplir une carrière remarquable, en ce qu'elle accompagne et même précède les progrès décisifs de la technologie. Il débute aux établissements Continsousa à Paris où on lui confie la mise au point de la première caméra Pathé-Baby. Puis il entre à la Sagem, où dans le cadre de ses fonctions à la direction générale, il prend en main divers départements : les instruments de navigation pour la marine, les machines à fabriquer les chaussures, les téléimprimeurs, le froid. En 1967 il est présent aux côtés du Général De Gaulle lors du lancement à Cherbourg du premier sous-marin atomique « le Redoutable » auquel la Sagem a travaillé. Sans parler d'une kyrielle de responsabilités électives, notamment comme vice président du conseil d'administration de la Sagem. Ni de son implication dans les œuvres charismatiques. Ni de sa superbe famille -36 descendants- dont un petit fils a intégré, à son exemple, l'Ecole des Arts et Métiers.

Louis-Philippe 1^{er} (1773-1850) Un paroissien de Saint Jean-Baptiste

A tout seigneur tout honneur : le roi Louis-Philippe, le roi citoyen, n'est pas seulement le plus illustre des Neuilléens, il a été aussi, le refondateur de la Légion d'Honneur, qui sous la Restauration, et notamment par Charles X, avait été rabaissée au dernier rang des ordres royaux. Louis-Philippe dans la charte de 1830, oublia les ordres royaux mais fit mention de la Légion d'Honneur, lui rendant ainsi sa place de premier Ordre National.

Il avait acquis en 1816 le Château de Neuilly où il exécuta de grands travaux et où il continua de venir passer tous ses week-end après son accession au trône. Il assistait bourgeoisement avec toute sa famille à la messe de 9 heures à l'église Saint Jean-Baptiste.

A l'époque, le Château de Neuilly était une magnifique résidence, entourée d'un immense domaine présentant approximativement la forme d'un triangle dont la base aurait été le bord de Seine, le sommet la Porte des Ternes et la Porte de Villiers, les côtés la rue de Villiers d'une part, le boulevard d'Argenson et l'avenue du Roule d'autre part. Il couvrait en somme les territoires de deux de nos comités : Saint - Pierre et la Saussaye. Il était enclos d'un haut mur qui le protégeait des regards . On y cultivait le blé, la vigne, la betterave. Il y avait même une orangerie et jusqu'à une magnanerie pour l'élevage des vers à soie, ainsi qu'une machine à vapeur chargée d'alimenter en eau le château et les jardins. Il n'en reste que peu de vestiges : notamment au n° 3 du boulevard de la Saussaye le petit château du Duc et de la Duchesse d'Orléans et puis le petit temple à colonnettes qui figure à l'extrême pointe de ce qui est devenu aujourd'hui l'île de la Grande Jatte, à l'époque partie intégrante du domaine royal. Vieilles histoires, qui sont aussi de l'Histoire... la nôtre.

Nous apprenons avec tristesse le décès de notre ami Jacques Glain qui de 1994 à 2000 a présidé aux destinées du comité Bagatelle. Adieu Jacques. Ou peut-être au revoir. Le bureau de la Section et la Section tout entière présentent à Madame Glain l'expression de leurs condoléances respectueuses.

Neuilly mon village

Naissance d'un lycée

Le 10 novembre 1893, le Général Henrion-Berthier, maire en exercice et M. Magac, rapporteur, présentèrent au conseil municipal un projet innovant : construire un lycée à Neuilly. Il était temps ! Au lendemain de la guerre 1870, Neuilly, cruellement atteinte par les combats presque quotidiens que s'étaient livrés pendant près de deux mois les Versaillais et le bataillon de fédérés qui occupaient la Mairie et la ville, non seulement s'était relevée rapidement de ses ruines mais avait connu un « bond » démographique, passant entre 1875 et 1891 de 16500 à 30 000 habitants. Où envoyer les chers petits former leur esprit et préparer le bac ? Le lycée Condorcet ? Au diable vauvert ! Janson De Sailly ? Sur une autre planète aux fins fonds du XVIème arrondissement. Il y avait bien sur place une cascade de cours tous plus particuliers, pensions, écoles, instituts, maisons, collèges privés et autres boîtes à bac mais ils avaient, à tort ou à raison, la réputation d'être davantage des lieux de repos pour adolescents nés fatigués que des établissements voués au travail. D'ailleurs, ils firent bloc pour empêcher l'édification du lycée. On était, il est vrai, en pleine bataille idéologique, et à la veille de la séparation de l'Eglise et de l'Etat. Bref, il fallut attendre 15 ans pour qu'aux élections municipales de 1908, l'accord se fit autour du nouveau maire Edouard Nortier. Le 28 juillet de cette année là, le Ministre de l'Instruction Publique, un certain Gaston Doumergue, informa la municipalité qu'il attendait ses propositions, programmes et devis sachant que l'Etat se déclarait disposé à contribuer au financement du nouveau lycée à hauteur de 50 %.

Une commission fut constituée, pour l'acquisition des terrains nécessaires et pour l'organisation d'un concours public ayant pour objet les plans d'un établissement capable d'accueillir 800 élèves externes et demi-pensionnaires. Le choix du terrain se porta sur le quadrilatère (ou plutôt le trapèze) que nous connaissons, cerné par la rue Perronet, le boulevard d'Inkermann, la rue Borghèse et la Villa des Tilleuls. C'était à l'époque un fouillis de petits commerces, de bicoques, de guinguettes et d'ateliers pour artistes peintres fauchés. L'architecte choisi en fit le superbe bâtiment que nous connaissons avec ses parements de briques roses à la française. Il s'agissait d'un Alsacien M. Umbdenstock, membre de l'Institut, professeur à l'Ecole des Beaux - Arts qui, la première pierre ayant été posée le 6 juillet 1912, acheva

ses travaux juste à temps - si l'on peut dire - pour que le nouveau lycée devienne en août 1914... le siège de l'ambulance offerte par les Etats-Unis. La guerre était là et les blessés affluaient.

Pas de salle de classes donc, mais des salles d'opérations ; ni de tableaux noirs, mais des installations de radiographie, un laboratoire de pathologie, un cabinet dentaire, des étuves, une cuisine, une lingerie, tout l'équipement d'un hôpital moderne. Le Président de la République Raymond Poincaré honora de sa visite le lycée - hôpital devenu un hôpital tout court. Vinrent aussi le Général Galliéni, Aristide Briand et bien d'autres. Quant aux élèves, on les dispersa entre un certain nombre de pensions, voire dans des locaux inattendus : la plaquette (remarquable) éditée par le Lycée Pasteur fait mention d'un zinc de bistrot qui, rue du Rouarre servait de labo aux élèves du cours de chimie et d'une salle de restaurant à prix fixe où l'on enseignait le Latin entre deux services. Cette situation dura jusqu'au dernier mois de la guerre. Après quoi le lycée, enfin rendu à sa vocation dut subir de coûteuses et surtout longues réparations, au fil d'un conflit ténébreux avec l'Etat, qui refusait d'assumer ses engagements et de payer sa quote-part de la restauration. Finalement le maire Deloison obtint gain de cause. Dès 1923, le Lycée Pasteur à peine remis à flots obtenait deux premiers prix et six accessits au Concours Général, ce championnat de France des lycées et collèges. Il eut par la suite une pléiade d'enseignants célèbres, où contribuèrent Jean-Paul Sartre, Robert Merle Daniel-Robs, Fernand Braudel et bien d'autres. Dès le début, le Lycée Pasteur était venu jouer dans la cour des grands. Il y est resté et méritait bien les travaux de réhabilitation dont il bénéficie actuellement. Alors, heureux ? Sauf que cet établissement conçu pour accueillir 800 élèves en compte aujourd'hui quelque 2000.

A NOTER SUR VOTRE AGENDA

Rencontres à la Maison des Associations, (2bis, rue du Château 92 200 Neuilly sur Seine)

-12 novembre 2003 : conférence de Mme Jacqueline Aglietta, Présidente de Médiamétrie, « Enjeux et secrets de la mesure d'audience »

- 11 décembre 2003 : « Perspectives de sortie de crise en Côte d'Ivoire » par M ; Alassan Ouattara, ancien premier ministre de Côte d'Ivoire et ancien Directeur Général Adjoint du F.M.I.

- 8 janvier et 12 février 2004 conférences (sujets à préciser ultérieurement).

Et

Concert au grand Théâtre de Neuilly, le 11 mars 2004 par la musique des Gardiens de la Paix de la Préfecture de Police de Paris.